FO DGFiP 13 L'indépendance au service de tous!

COMPTE RENDU CTL DU 20 SEPTEMBRE 2018

2è convocation

FO DGFIP 13 a boycotté la première convocation du 18 septembre pour des raisons évidentes de manque de dialogue social dans la DRFIP PACA 13 en lien avec les suppressions d'emplois, suivies souvent de restructurations ou carrément de pertes de missions.
Le CTL s'apparente ainsi à un déni de dialogue social avec un manque de considération des agents, alors que leur mérite est fort de toujours essayer d'assurer leur mission dans un tel contexte.
Pour autant, **FO DGFIP 13** a décidé de siéger lors de la 2è convocation pour les représenter conformément au mandat reçu.
Sinon, le CTL ne servirait plus à rien ... si on ne siège pas du tout !
Nous ne voulons pas pratiquer la chaise vide qui donnerait encore plus de sens à l'absence de dialogue social.
Et, enfin, nous souhaitons que l'instance paritaire assume ses responsabilités en toute transparence à travers des échanges relatés dans des procès verbaux officiels remis en haut lieu.

1. Ponts naturels de 2019 (avis)

La Direction a présenté **le vendredi 31 mai et le vendredi 16 août.**
FO DGFIP 13 a voté POUR afin que les agents ne soient pas préoccupés dans leur prise de congés sur ces périodes.
A ce sujet, nous avons signalé que le lundi 31 décembre 2018 (qui n'est pas un pont naturel mais aurait pu l'être comme dans beaucoup de départements) occasionne déjà une certaine « crispation » dans les services.
La Direction a indiqué que la souplesse devrait prévaloir dans la gestion des effectifs selon les situations.

2. Réorganisation des pôles de gestion des consignations (information)

18 pôles de gestion des consignations (PGC) ont été créés suite à un regroupement de l'activité en 2010. Et ce dispositif atteint déjà soi-disant ses limites en termes de capacités internes à assurer la continuité du service rendu et à répondre aux attentes de la CDC...
A force de fusionner et de créer ainsi une désorganisation d'un service, il ne faut pas s'étonner d'un nouveau regroupement, cette fois en 2 grands pôles : Nantes et Lyon.
Le PGC de Marseille sera transféré en septembre 2019 sur le pôle de Lyon.
FO DGFIP 13 a posé la question du devenir des agents du service concerné : des propositions de reconversion dans une nouvelle activité au sein de la DRFIP sont prévues.
Les agents toucheront la prime de restructuration mobilité géographique sous réserve de remplir les critères.
FO DGFIP 13 a déploré une nouvelle fois la perte définitive de mission et d'expertise au sein de la DRFIP PACA 13.

3. Mise en place d'une caisse commune SIP-SIE-SPL sur le site d'Aubagne (avis)

Cette caisse commune démarrera le 1er octobre 2018 lors de l'installation de la Trésorerie SPL dans les locaux du SIP-SIE.
Cette mise en place s'effectue dans un contexte de disparition du numéraire à laquelle **FO DGFIP** est opposée depuis le début puisque cela remet en question la dimension sociale du réseau de la DGFIP (accueil physique des contribuables).
FO DGFIP 13 a voté CONTRE puisque la mutualisation de la tâche de caissier risque à terme de supprimer encore des emplois.

4. Réorganisation de secteurs d'assiette du SIP de Marignane au 01/01/2019 (avis)

La Direction nous a présenté cette réorganisation comme une recherche de fluidité dans le fonctionnement des 4 secteurs du SIP.
Le fait de passer à 3 secteurs se conformerait à une réalité du travail de ce SIP...avec la conservation des 23 emplois B et C de ce SIP.
FO DGFIP 13 a demandé quelles étaient les garanties données au SIP sur le maintien du nombre d'emplois suite à cette réorganisation.
La Direction ne voulant rien présager pour ce maintien en 2019, nous avons voté CONTRE.
Nous savons pertinemment que cette réduction de mission préfigure certainement une baisse des emplois de ce SIP.

5. Affichage des indicateurs de qualité dans les SIP (information)

Cet affichage arrive dans le contexte du prélèvement à la source (PAS) et devrait être appliqué à la DGFIP comme à d'autres services publics d'ici 2020.
En attendant, la DGFIP a été sélectionnée pour la 1ère vague de déploiement.
Quatre indicateurs (sur les sept de prévus à la fin), tous basés sur le taux de satisfaction des contribuables de la qualité du service rendu, seront apposés dans les halls des SIP de Aubagne et de Tarascon d'ici fin 2018 (SIP expérimentateurs de l'accueil personnalisé sur rendez-vous) avant déploiement sur les autres SIP durant l'année 2019.
FO DGFIP 13 n'a pas manqué d'interpeller sur l'ironie d'un tel affichage surtout lorsqu'on voit l'accueil actuel dans le département.
Suite à notre intervention, le Directeur a avoué un point faible sur l'accueil téléphonique dû au réseau défaillant mais également du manque de moyens...humains ?
De notre côté, nous avons toutes les raisons de croire que le taux ne sera pas très élevé puisque le PAS risque bien d'augmenter la fréquentation des SIP et ainsi renforcer le mécontentement des usagers.
Mais le Directeur semble plutôt confiant comme s'il fallait se forcer à y croire...
Enfin, **FO DGFIP 13** a demandé une restitution des chiffres aux organisations syndicales.
La Direction s'y est engagée.

6. Point d'avancement sur les opérations ASR (information)

Le Directeur a souhaité nous faire l'historique des restructurations engagées dans le département depuis 3 ans en vantant les mérites de celles-ci.

FO DGFIP 13 a coupé court pour réaffirmer que cela avait pour conséquences que des suppressions d'emplois, des pertes de mission DGFIP et aussi une destruction de service public dans le département.
Le directeur s'est ainsi retranché derrière la volonté de la politique nationale de suppressions d'emplois ET l'obligation de trouver des solutions au niveau local dans la réorganisation des services.
A la réunion des Directeurs du 11 juillet dernier avec le Ministre, ce dernier a demandé à ce que 7 Directions réfléchissent à un cahier des charges pour le resserrement du réseau.
Et que cela devait aller dans le sens des « évolutions souhaitées », à savoir la future suppression de l'accueil primaire, l'expérimentation des agences comptables ou encore le recouvrement des impôts avec les services de Douanes etc
Nous avons vite compris par la voix du Directeur que la politique de destruction des emplois allait continuer.
Ici, dans le département, **les CFP de Peyrolles et des Pennes Mirabeau** sont en attente, d'ici fin septembre, d'une décision finale de fermeture ou non le 01/01/2019, selon les propos du Directeur.
Les SIP Marseille 7/10 et 9 fusionneront bien à cette date : avec combien de suppressions d'emplois au prochain CTL emplois ?
FO DGFIP 13 a donc demandé si des réflexions étaient en cours localement pour les années suivantes.
Et après quelques échanges sur le sujet, nous avons eu l'information qu'en 2019, la Direction locale, sur demande de la DGFIP, allait geler les emplois des comptables des postes suivants :

SPF Marseille 2, CFP de Roquevaire, de Lambesc, de Tarascon et de Miramas.

Cela signifierait que l'emploi du comptable ne serait pas mis au prochain mouvement après le départ de celui-ci par mutation ou retraite.
Nous ne sommes pas dupes ! Cela peut préfigurer une suppression de certains (ou tous) de ces postes en 2020 après le départ du comptable.
Par conséquent, la Direction a pris le soin de nous dire que la réflexion peut évoluer dans un sens ou dans un autre, à savoir le dégel également... si les comptables ne partent pas en 2019.
La « pirouette » verbale a du mal à passer, une nouvelle fois la DRFIP 13 va faire face à une destruction programmée de service public avec les conséquences que l'on sait pour les agents les laissant dans l'interrogation (déplacement à venir, fermeture ou pas ????).
Quant aux contribuables, ils n'auront plus d'accueil de proximité.

Après cette annonce de gel, FO DGFIP 13 a bien rappelé que notre organisation syndicale se battra pour la conservation du maillage territorial de service public et pour la sauvegarde des emplois à la DGFIP.

Vos élus en CTL :
Agathe FORAY et Xavier CHATELAIN (expert)

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône
FO - DRFiP 13 16 rue Borde
Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : fo.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr